



Procès Verbal

Assemblée Générale Education Santé Savoie

Le 7 Juin 2011

www.sante-savoie.org

Membre de la Fédération
Rhône-Alpes d'Éducation
pour la Santé (FRAES)

Membre de la Fédération
Nationale d'Éducation
pour la Santé (FNES)

Etaient présents :

- Amourous Charles
- Bonneau Isabelle
- Borla-Gallet Gaëlle
- Dr Bouchet Christiane
- Bovier-Lapierre Françoise
- Cachera Thérèse
- Cacheux Monique
- Combet Suzanne
- Dantzer Cécile
- Del Treppo Anne
- Dénarié Virginie
- Doye Marie-Odile
- Duche Xavier
- Etellin Martine
- Marcon Marie-Odile
- Dr Mathieu Madeleine
- Mithieux Renée
- Moreau Michel
- Navet Jérôme
- Pocachard Romain
- Poënsin Alain
- Poulet Véronique
- Quetin Frédérique
- Seyve Denise
- Tabouelle Adèle
- Thieulent Sylvie
- Vanzetto Gérald
- Voiron Sylvie

Absents excusés :

- Aucler Alain
- Boiron Gisèle
- Dr Bonhomme Nathalie
- Communal Daniel
- Dubesse Alain
- Gaillard Jean-Paul
- Keller André
- Lejard Jean-Philippe
- Chatelain Magalie

EDUCATION SANTE SAVOIE

306 rue Jules Bocquin 73000 CHAMBERY

Tél. 04 79 69 43 46 - Fax 04 79 62 10 22

E-mail : contact@sante-savoie.org - Site Web : <http://www.sante-savoie.org>

-Olivier François
-Dr Onquiart Sylvie
-Dr Rogeaux Olivier
-Dr Vignouille Jean-Luc
-Marie-Ange Morel

Après avoir accueilli les présents, Monsieur Vanzetto président propose à l'assemblée son rapport moral.

1. Rapport moral du président

(Cf Annexe 1)

Le président donne la parole à Véronique Poulet pour le rapport d'activité.

2. Rapport d'activité de Madame la directrice

(Cf Pj)

Le film de Christophe Colonel (AMRA) sur l'association et plus particulièrement sur l'appartement de tous les dangers est ensuite présenté aux membres présents.

Même si ce film n'est pas encore terminé, chacun souligne sa qualité et son rôle prépondérant dans la communication d'ES 73. Dès qu'il sera finalisé ce film sera en ligne. A l'issue de la projection, Cécile Dantzer demande aux professionnels si une étude d'impact sur la baisse des accidents domestiques est envisagée.

Il lui est répondu que lors de la première mise en place de cet appartement, il y a 20 ans, une évaluation avait été faite, mais s'était heurtée aux difficultés de recueil des informations.

Mais sur un petit territoire comme celui de Saint Pierre d'Albigny où la plupart des scolaires ont pu profiter de la pédagogie de cet outil, une évaluation de son impact sera plus facile. Ce travail pourrait être mené par un étudiant pour son mémoire par exemple et après avoir sensibilisé tous les partenaires concernés afin que les informations récoltées soient le plus fidèles qualitativement et quantitativement.

Le président en l'absence du trésorier présente le rapport financier.

3. Rapport financier

(Cf Pj Rapport de Gestion)

Le commissaire aux comptes donne ensuite lecture de ses conclusions sur les 2 points règlementaires :

- Les comptes annuels n'appellent pas d'observations
- Il n'y a pas de convention entre les administrateurs et l'association.

Le président propose ensuite le vote global des rapports.

Ces rapports sont votés à l'unanimité des présents et représentés.

4. Renouvellement des administrateurs

EDUCATION SANTE SAVOIE

306 rue Jules Bocquin 73000 CHAMBERY

Tél. 04 79 69 43 46 - Fax 04 79 62 10 22

E-mail : contact@sante-savoie.org - Site Web : <http://www.sante-savoie.org>

Sont candidats :
Madame Doye (remplace M. Alain Aucler)
Madame le docteur Christiane Bouchet
Madame le docteur Madeleine Mathieu
Monsieur Gaillard
Monsieur Gérald Vanzetto

Ces 5 personnes sont élues à l'unanimité pour 3 ans comme le prévoit les statuts ou jusqu'à la dissolution de l'association au moment de la fusion dans l'IRESP.

Le docteur Olivier Rogeaux démissionne de son poste d'administrateur pour des contraintes professionnelles.

Martine Ettelin et Gisèle Boiron ne souhaitent pas renouveler leur mandat compte-tenu des projets de l'association sur Aix les Bains. Il leur paraît compliqué d'être à la fois partenaires et administrateurs. Chacun comprend cette position et les remercie de bien vouloir rester en tant que personnes ressources pour l'association.

5. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Son mandat conformément à la législation en cours est renouvelé à l'unanimité par les présents et les représentés pour 6 ans. Son mandat s'arrêtera de façon anticipée et automatiquement dès la dissolution de l'association ES 73 au moment de la fusion au sein de l'IRESP.

L'ordre du jour étant épuisé, le président invite les administrateurs présents à un conseil d'administration qui se tiendra à l'issue de cette assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h00.

Françoise Bovier-Lapierre
Secrétaire

Gérald Vanzetto
Président

Gérald Vanzetto

Françoise Bovier-Lapierre

Président

Secrétaire

